



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 11 AVRIL 2022 RELATIVE AU FONDS D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE AU TRAVAIL EN MOSELLE

Rappel Historique :

Le 22 octobre 2021, la Direction Générale des Finances publiques et les organisations syndicales représentatives (Solidaires, **CGT**, FO et CFDT-CFTC) ont signé « un accord relatif à la reconnaissance professionnelle de l'engagement des agents »

http://ulyse.dgfip/sites/default/files/fichiers/roles/COM/COM_actu/actu_gen/2021/10/protocole_accord/Protocole_d_accord_VF_texte.pdf

Celui-ci comporte trois volets :

- 1/ La prime exceptionnelle versée lors de la paye de décembre (pour un montant total de 15,8 millions d'euros)
- 2/ Une amélioration des promotions intra et inter catégorielles (10 M d'euros)
- 3/ Un fonds d'amélioration du cadre de vie et de l'environnement des agents au travail (de 10 M d'euros)

En Moselle, ce fonds est de 128 000 euros (environ 100 euros par agents).

Lors de la première réunion du 22 février, l'intersyndicale de Moselle a insisté pour que ce fonds ruisselle sur l'ensemble des agents du département, tout en prenant en compte les demandes issues des réunions collectives organisées théoriquement dans chaque service.

Nous ne voulions pas que l'enveloppe se concentre uniquement sur quelques sites.

Compte rendu de la réunion du 11 avril 2022

Il s'agit de la dernière réunion entre la direction et les organisations syndicales représentatives de Moselle, avant le Comité Technique Local du 28 avril.

Ce Comité Technique décidera de l'obtention des projets discutés lors des deux réunions. **En cas de vote majoritairement négatif, l'enveloppe réservée à la Moselle sera reversée aux autres directions.**

Méthodologie décidée :

L'ensemble des demandes des collègues a été étudié, certaines ne rentrent pas dans ce fonds d'amélioration.

— Les équipements relatifs aux télétravailleurs sont abordés au niveau national.

— Les aménagements d'espace de détente seront réalisés par l'intermédiaire d'une enveloppe de 40 000 euros et via des budgets participatifs.

- Certaines demandes dépendent du budget du CHSCT.

Intervention de la CGT

La CGT a demandé que l'ensemble de l'enveloppe ne soit pas utilisé dans un kit individuel. Nous avons insisté pour que des projets d'aménagements d'espaces de convivialité rentrent dans l'enveloppe du fonds d'amélioration.

La direction a acté deux projets d'aménagements d'espaces conviviaux sur deux sites (Hayange / Saint Avold)

Les pistes qui seront proposées au vote du Comité Local du 28 Avril

1/ Un kit, tout agent, d'une valeur de 56,38 euros (soit 65 603,04 euros pour la DDFIP Moselle)

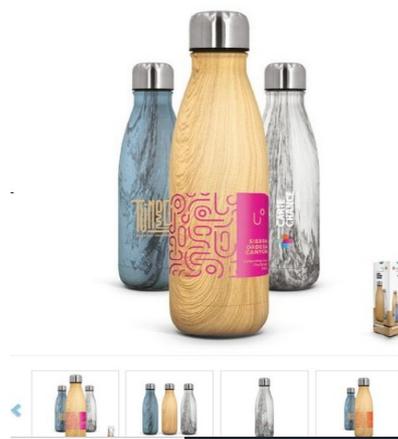
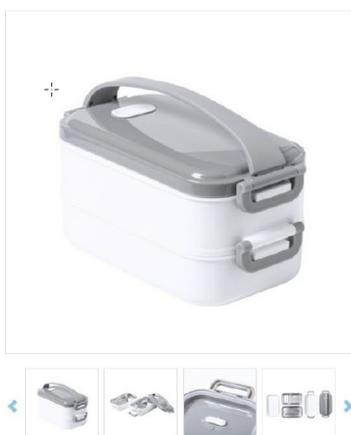
Il est composé :

D'un sac de transport en toile, fabriqué auprès d'une association mosellane d'insertion par le travail de personne en position d'handicap.

D'une boîte à repas

D'une gourde isotherme

D'un câble de recharge USB multiple embouts



2/ Une batterie de recharge solaire (coût unitaire 30,05 euros)

3/ Aménagement d'espace de convivialité

Sur le site d'Hayange (pour 6247 euros) et Saint Avold (3241 euros)
Le reste des espaces rentreront dans les futurs budgets participatifs.

4/ Fournitures de plantes dépolluantes et de jeux de société

Pour les services demandeurs. Enveloppe à hauteur de 18 074 euros.

Les mandatsés CGT

